



Maison des Associations
41 rue des Frères ROUSSEAU
44860 - St Aignan de Grand Lieu

COMPTE RENDU Jeudi 2 Avril 2020 en visioconférence

Présents : Chrystelle MORICEAU, Françoise ROITG, Pierre GALLIOT, Philippe FOUGERAY, MERAND Bruno, Manuella RONCIN, Odile LE MEIL, Annabelle BARRE, Odile LE MEIL, Jean BOULARD

Excusés Christelle PERRAULT, Léopaul PETETIN, Isabelle GUIBERT FOSSE, Fabien GRE , Jimmy PONTEAU.

1)- Assemblée Générale 2020

On fixe la nôtre plutôt fin juin : Mardi 30 juin 20h
Demander grande salle + hall pour verre de l'amitié
Souci la fédé n'a pas fait la sienne donc pas de tarif pour saison 2020-2021
Dossier inscription par internet, idem année passée

2)- Le point sur chômage de Philippe Bravard

Philippe est mis en chômage partiel pour 5 semaines, Jusqu'à fin avril par le CT FFME 44 (Pierre Talamas)
VERTI'LAC couvre le restant à savoir 330 euros pour qu'il ait un salaire plein

3)- Les commandes de matériel à renouveler

- Commande des casques
1^{ère} commande non reçue en totalité (8 casques/16), car arrivant de Chine...
Obliger de repasser une commande,
Le surcoût est 40,76 euros
- Commandes des dégaines fixes, arrivée :
Les dégaines sont bleues et sont stockées dans l'armoire du club.

4)- les commandes pour équiper le mur

Devis fais auprès de *Jegrimpe.com* à hauteur de 1621,61€
Il s'agit uniquement de volumes
Commande légèrement modifiée car certains volumes ne sont plus proposés par le site.

On avait mis 2000 euros d'achat

5)- les infos Ligue des PdL

Dans le cadre du Plan d'Aide aux clubs, la ligue a été décidée le remboursement de la part ligue (17.5€) pour : les membres non pratiquants du bureau, les juges non grimpeurs ayant officiés cette saison (bloc et/ou vitesse) ainsi que les initiateurs qui encadrent au niveau du club, et les grimpeur ayant une licence famille.

Pour VERTI'LAC cela concerne :

Daniel COISY (Vice Pt FFME)

Bureau :Chrystelle MORICEAU, Odile LE MEIL,

Encadrants : Jérémie RICQUEBOURG, Léo Paul Petetin, Jimmy Ponteau, Bruno MERAND, Philippe BRAVARD

Licences «famille» : Mauelle RONCIN, Lou FOUGERAY, Heavenly MORICEAU

Le club remboursera de 17,50€ les licenciés ayant payé leur licence : les initiateurs ne sont pas concernés (sauf Bruno)

6)- le point sur les stages

- **Stage adultes** annulation du des vacances de Pâques

- **Stage enfants Mi-mai** (15-16-17) attendre pour prendre la décision du maintien ou pas

Décision à prendre à la fin des vacances d'Avril.

Bruno a reçu les chèques des parents

Pour l'instant gîte fermé ; il faudra vérifier les conditions en cas d'annulation.

Bruno a prévenu les familles le stage était en stand by

Le trafic 9 places de la mairie qui ne doit pas sortir du département refaire la demande à la mairie ? Pierre a donné l'endroit du stage à MERVENT 15 16 17 mai.

Demande envoyée le 24 janvier. Confirmation de la mairie ok

Voir pour réactiver une semaine avant

Bruno avec Magalie, c'est Magalie qui va conduire le camion ; il faudra donner son permis à la mairie.

13 enfants, il faut mini bus et voiture pour 15 places. Bruno prendra son véhicule si besoin.

Nécessité pour les encadrants d'avoir avec eux le Récépissé N°3 du casier judiciaire.

Téléchargeable sur site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1264>

Attention service actuellement fermé pour cause de confinement.

- **stage ados** on avisera en temps utile.

6 inscrits à VERTI'LAC

Annonce faite sur site du CTFME 44 le 11 mars, réponses attendues pour fin mai

On peut faire une pré-réservation pour un camion avec attache et 1 clio

Magalie serait-elle dispo pour encadrement à Pen-Hir ? à vérifier avec elle.

L'année passée c'était un peu la garderie avec les jeunes arrivants d'autres clubs

Demander niveau 5b en tête ? Peut-être pas mais il faut avoir des enfants qui souhaite grimper

C'est annoncé stage « découverte et perfectionnement ».

On attend pour voir si des jeunes sont intéressés.

De toute façon 6 stagiaires à 280€ ce n'est sérieux financièrement, Philippe nous coutant 1470€ si on ne compte pas double le 14/07.

Remarque sur Extrait N°3 du casier judiciaire :

La FFME à partir de la saison prochaine le demande pour tous les membres du bureau et encadrants des clubs.

7)- Question diverses

- De la part de l'association « Escapade branchée » Magalie et Fleur

demande de louer du matériel pour 2/3 journées : Cordes et casques... ??

Nous sommes OK sur le principe mais par sécurité il faudra faire :

Etat du matériel pour le prêt et vérification du matériel au retour

2 possibilités : prêt payant ou sortie escalade arbres avec les jeunes en retour

- Point sur arrêt des cours pendant le confinement, une seule demande d'un parent du groupe 9-10 en tout début.
Pour 6 semaines/31 semaines de cours, le coût représente 11.40€ de la part club.

- Le weekend VERTI'LAC est toujours programmé le 20 juin, sauf si confinement.

PROCHAIN CA après l'AG FFME (ou infos sur le coût de part fédé) et avant notre AG

Fin à 21h30